

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
(ANAQ-SUP)



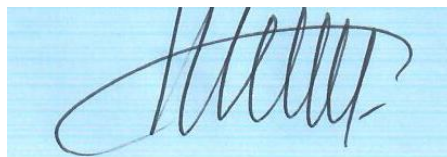
Rapport d'évaluation externe du programme de Licence en Gouvernance publique de l'institut EMIA de Dakar

Equipe d'évaluateurs :

- M. Mouhamadou Moustapha AÏDARA, Professeur titulaire, Président
- M. Ibrahima Dally DIOUF, Professeur assimilé, Membre
- M. Samba DIOP, Professionnel, Membre

Signature :

Pour l'équipe, le Président



Janvier 2025

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'EPES ET DU PROGRAMME ÉVALUÉ	4
2. PRESENTATION DU PROGRAMME DE LA LICENCE GOUVERNANCE PUBLIQUE ET DEVELOPPMENT	6
3. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION	8
4. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR LE TERRAIN.....	9
4.1. Organisation et déroulement de la visite	9
4.2. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)	11
5. APPRÉCIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITÉ DE L'ANAQ-SUP	12
6. POINTS FORTS DU PROGRAMME	19
7. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME	20
8. APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME	20
9. RECOMMANDATIONS À L'ETABLISSEMENT	21
10. RECOMMANDATIONS À L'ANAQ-SUP	22
11. PROPOSITION DE DECISION :.....	22

INTRODUCTION

EMIA, Université Africaine des Sciences et Technologies est un établissement d'enseignement supérieur privé orienté vers les métiers du développement. Elle a été fondée avec l'objectif premier de créer un espace propice à la réflexion et surtout à l'action pour répondre aux problématiques liées au développement durable. Elle a été autorisée par le ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) à offrir des formations de niveau licence sous l'agrément provisoire n°000707 MESRI//DGES/DESP/ssn, SA du 28 février 2019 et habilité à délivrer des diplômes de licences après évaluation par l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup).

Elle s'est fixée comme objectif, à travers ses programmes d'enseignement et de formation de :

- former des « Changemarkers » aux métiers des sciences et technologies, le management ainsi que des politiques publiques, outillés pour porter le progrès de l'Afrique ;
- promouvoir des solutions innovantes et responsables pour et avec les organisations à travers la recherche action ;
- accompagner des leaders responsables dans les métiers des sciences et technologies, du management et des politiques publiques, et les sensibiliser aux questions liées au développement durable de l'Afrique.

Sa vision est celle d'être un institut panafricain leader dans les métiers scientifiques et techniques et des politiques publiques à l'horizon 2027.

En plus de la formation initiale, EMIA organise en formation continue des enseignements.

L'ANAQ-Sup a mandaté une équipe d'experts, composée du Pr. Mouhamadou Moustapha AÏDARA (Président), du Pr. Ibrahima Dally Diouf, et de M. Samba Diop, Administrateur civil, pour conduire une évaluation sur site le 9 janvier 2025.

Les objectifs de cette mission sont les suivants :

- vérifier la conformité du programme de Licence en Administration publique et territoriale avec les standards de qualité établis par l'ANAQ-Sup ;
- examiner les infrastructures, l'organisation pédagogique et la gouvernance académique d'EMIA Dakar ;
- formuler des recommandations pour l'amélioration continue du programme et son alignement avec les besoins nationaux et internationaux.

Le rapport des experts analysera le programme sous divers angles, notamment la présentation de l'établissement et du programme, une appréciation de la qualité, les points forts et faibles

identifiés, ainsi que des recommandations adressées tant à l'établissement qu'à l'ANAQ-Sup pour garantir une amélioration continue.

1. PRÉSENTATION DE L'EPES ET DU PROGRAMME ÉVALUÉ

En 2016, l'Institut Africain des Études du Développement (IAED), rebaptisé EMIA en 2020 a été fondé en tant que Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée avec un capital initial de 250 000 F CFA, et son siège social est situé à Lot D / 1 Scat Urbam, Grand Yoff Dakar, au Sénégal.

Spécialisé initialement en Management Appliqué, Gouvernance Publique et Développement Local, l'IAED a rapidement élargi son offre de formation pour inclure plusieurs domaines d'étude clés.

En 2017, l'IAED a introduit de nouvelles filières et programmes spécialisés pour répondre aux besoins croissants dans divers secteurs stratégiques. Ces programmes comprenaient l'Agronomie et l'Agrobusiness, l'Environnement et le Développement Durable, les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique, le Génie Pétrolier, ainsi que la Gestion de Projets de Développement.

En 2018, l'institut a étendu son offre pour inclure l'Administration locale et le Développement territorial, la Coopération Internationale au Développement, la Santé Publique et le Développement, le Management de l'Industrie Pétrolière, et l'Épidémiologie et la Santé Communautaire.

En 2019, l'IAED a franchi une nouvelle étape importante en obtenant l'autorisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de l'Innovation (MESRI) pour offrir des formations de niveau Licence. Cette reconnaissance officielle sous l'agrément provisoire n° 000707 MESRI//DGES/DESP/ssn, SA du 28 février 2019 a permis à l'IAED d'introduire de nouveaux programmes tels que le Génie Agronomique et Environnemental, l'Économie Droit et Gestion, ainsi que les Sciences et Technologies.

En 2020, l'Institut Africain des Études du Développement (IAED) a été transformé en EMIA, marquant ainsi une évolution significative dans son offre de formation et ses domaines d'expertise.

En 2021, EMIA a réalisé deux avancées significatives dans son développement académique et institutionnel : la Création de la licence en Statistique et Informatique Décisionnelle et l'accréditation par le 3FPT (Fonds de Financement de la Formation Professionnelle et Technique).

En 2022, EMIA a obtenu une autorisation d'extension pour démarrer de nouvelles filières, ce qui représente une étape importante dans son développement académique : Licence en Sciences Agronomiques avec options : Agroalimentaire et Production animale et végétale, licence en Génie Civil, licence en Statistique et Informatique Décisionnelle.

En 2023, EMIA après avis de l'ANAQ-Sup (Autorité Nationale d'Assurance Qualité, de la Recherche et de l'Innovation) est habilité par le MESRI, à délivrer des diplômes de licences en Management Appliqué, la Gouvernance Publique et Développement, l'Agro-alimentaire, les Productions Animales et Végétales, le Génie Civil, et les Statistiques et Informatique Décisionnelle.

Les valeurs fondamentales d'EMIA incluent l'excellence, la responsabilité, l'innovation, l'équité et la durabilité. Ces principes guident l'établissement dans sa mission de former une nouvelle génération de leaders capables d'apporter une valeur ajoutée significative à leurs communautés et à leurs organisations.

La gouvernance d'EMIA est structurée autour de deux grandes instances :

- Gouvernance Académique : Responsable des orientations académiques, dirigée par un Conseil Scientifique et un Comité Pédagogique.
- Gouvernance Administrative et Financière : Responsable des décisions stratégiques et financières, avec un Conseil d'Administration et une Direction Générale.

Les objectifs stratégiques d'EMIA incluent l'amélioration de la gouvernance institutionnelle, l'innovation pédagogique, l'augmentation de la notoriété de l'établissement, et le renforcement de l'engagement responsable et durable.

Ainsi, depuis sa fondation en 2016, EMIA a connu une expansion significative de son offre de formation, passant d'une spécialisation initiale en Management et Gouvernance à une gamme diversifiée de programmes académiques couvrant des domaines essentiels pour le développement économique, environnemental et social en Afrique et au-delà.

2. PRESENTATION DU PROGRAMME DE LA LICENCE GOUVERNANCE PUBLIQUE ET DEVELOPPMENT

La création d'une licence en gouvernance publique et développement (GPD) répond à plusieurs enjeux importants qui reflètent les besoins contemporains en matière de gouvernance et de développement. Voici les principaux enjeux d'une telle licence :

- Renforcement des capacités dans la gouvernance publique : former des individus capables de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, à la transparence, à la responsabilité et à la gestion des ressources publiques.
- Réponse aux défis de développement durable : intégrer les principes de durabilité, de gestion des ressources naturelles, et promouvoir une croissance économique inclusive et durable.
- Adaptation aux contextes nationaux et régionaux : répondre aux besoins locaux, en intégrant les réalités politiques, économiques, sociales et culturelles spécifiques.
- Promotion de la transparence et de la responsabilité : promouvoir la transparence et la responsabilité dans la gestion des affaires publiques.
- Intégration des technologies et de l'innovation : l'utilisation efficace des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour améliorer la prestation des services publics, renforcer la participation citoyenne et favoriser une gouvernance ouverte et collaborative.
- Formation de leaders responsables : former des leaders capables de guider le changement dans leurs communautés et leurs pays respectifs.

Objectifs :

La licence en GPD permet aux étudiants d'apprendre comment gérer avec efficacité les organisations, les programmes et les ressources dont ils ont la responsabilité dans le cadre d'une administration territoriale, d'une administration centrale ou encore dans des organismes de développement. C'est un programme axé sur des outils et pratiques en matière de gouvernance publique et du développement qui permettent de mettre sur le marché du travail des ressources humaines qualifiées pouvant porter des projets et programmes de développement à l'échelle d'un pays ou à l'échelle locale. Il s'agit d'une licence visant à former des techniciens supérieurs de la fonction publique d'État, de la fonction publique territoriale, et des cadres dirigeants des organismes de développement.

A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable d'appréhender les enjeux opérationnels de l'action publique à l'échelle nationale et à l'échelle locale, de maîtriser la planification urbaine (stratégique, réglementaire et opérationnel) et de la maîtrise d'œuvre VRD (voiries, réseaux, divers), de prendre en compte les principes du développement durable dans la gestion des projets de développement, de réaliser un diagnostic territorial, de définir des stratégies de marketing et d'attractivités des territoires, de concevoir, monter, mettre en œuvre et évaluer des programmes ou projets de développement.

Débouchés :

L'étudiant titulaire de cette licence pourra occuper les fonctions suivantes :

- Attachés administratif et administrateurs de la fonction publique nationale et territoriale,
- Technicien supérieur dans l'administration territoriale, responsable en planification et développement,
- Chargé d'études dans des agences nationales, chargé des projets dans les organismes de coopérations.

Les diplômés peuvent intégrer les institutions, les agences et structures d'appui au développement (administration publique, collectivités territoriales, coopération technique, projets, programmes, ONG, associations communautaires, services parapublics, etc.)

Déroulement :

C'est une formation à la fois délibérément généraliste et résolument tournée vers le monde professionnel. Généraliste, parce qu'elle vise à offrir aux étudiants les bases de l'ensemble des disciplines constitutives de la gouvernance publique afin de permettre une poursuite d'étude en master la plus large possible ainsi que l'accès à des carrières dans tous les domaines de l'administration publique territoriale et centrale.

Tournée vers le monde professionnel et le développement, parce que cette licence confronte constamment les savoirs théoriques aux réalités du terrain : par le stage, des méthodes pédagogiques adaptées (études de cas, visites d'entreprises, sorties pédagogiques) et par la participation de nombreux praticiens aux enseignements délivrés.

La formation se déroule en trois (3) années académiques.

Les enseignements, répartis en six (06) semestres, sont donnés sous forme de cours magistraux (CM), de travaux dirigés (TD) de travaux pratiques (TP), de visites d'entreprises, de sorties pédagogiques, de stages et/ou missions en entreprise.

Chaque semestre est divisé en Unités d'Enseignements (UE) auxquelles sont rattachées des crédits capitalisables et transférables conformément au système LMD.

Chaque UE est composée d'éléments constitutifs (EC).

Le programme de première année de licence fournit aux étudiants une base solide en quelques généralités comme le droit, l'économie, la comptabilité publique, le fondement du développement local, le principe de la gouvernance ; la cartographie-SIG, l'urbanisme et l'aménagement territorial.

La deuxième année de licence est axée sur la consolidation des acquis de la licence 1 et l'acquisition de compétences pratiques et théoriques dans les domaines de la finance locale, la finance publique, la gestion des collectivités territoriales, la science politique, les relations internationales, les bases de données territoriales, la gestion budgétaire des collectivités territoriales, etc.

La troisième année de licence est consacrée à l'approfondissement des connaissances acquises lors des deux premières années et d'un séjour en milieu réel pour la rédaction d'un rapport et la soutenance d'un projet tuteuré.

Au-delà du développement des compétences techniques, l'accent est mis sur la polyvalence et la capacité à évoluer dans l'organisation à travers des modules supports tels que l'anglais, l'entrepreneuriat, l'informatique (Word/PowerPoint, Excel, SIG, Access, MS PROJET etc.), le développement personnel avec le parcours BOOST (Beyond Ours Owns Studies (techniques d'expression écrites, art oratoire, culture entrepreneuriale, connaissance de soi, leadership etc..)).

Au cours de la formation, les apprenants rédigent des projets tuteurés qu'ils soutiennent devant un jury formé d'enseignants et de professionnels de la discipline.

Le Carrer Center accompagne aussi dans la formation par des ateliers (coaching sur le management d'équipe, l'entrepreneuriat, le développement personnel, le leadership, la prise de parole en public, le fund raising).

Sous la supervision du directeur académique et des responsables de filières, les enseignements sont dispensés par des enseignants permanents, des vacataires et des professionnels qualifiés du domaine.

3. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION

Le rapport d'auto-évaluation d'ÉMIA Dakar pour l'accréditation de son programme de Licence Gouvernance publique et Développement a été élaboré conformément au référentiel d'évaluation de l'ANAQ-Sup. Ce document met en lumière l'organisation pédagogique et

administrative de la licence, en valorisant les mécanismes de gouvernance et de pilotage déployés pour garantir la qualité et la pertinence de la formation. Il présente une analyse critique du programme, s'appuyant sur des critères rigoureux et les exigences établies par l'ANAQ-Sup. L'approche méthodologique adoptée repose sur une collecte rigoureuse des données et des éléments de preuve nécessaires pour faciliter l'évaluation externe. Chaque composante du programme est examinée avec attention, notamment la structure académique, les contenus pédagogiques, les ressources disponibles, les compétences visées, et les perspectives professionnelles offertes aux diplômés. La rédaction du rapport suit une structure claire et logique, favorisant une analyse approfondie et une interprétation cohérente des informations. Ce rapport reflète l'engagement d'EMIA à offrir une formation de haute qualité, en phase avec les exigences du marché de l'emploi et les besoins des apprenants. Il traduit également la volonté de l'établissement de s'aligner sur les standards nationaux et internationaux, consolidant ainsi sa position en tant qu'acteur majeur dans la formation de futurs professionnels qualifiés et compétitifs dans le domaine de la gestion des ressources humaines.

4. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR LE TERRAIN

4.1. Organisation et déroulement de la visite

La visite a été effectuée le jeudi 9 janvier 2025 conformément à l'agenda fourni par l'ANAQ-Sup. Le tableau ci-dessous résume le chronogramme détaillé de la visite des experts :

Horaires	Activités des experts
08h 30 – 08h 45	Arrivée de la délégation des experts
08h 45 – 10H	Présentation du programme et discussions (échanges, demande de documents complémentaires)
10H-13H	Entretiens avec les différentes composantes (PER, PATS, Etudiants)
14H-15H	Visite des locaux (salles de cours, laboratoires, bureaux, etc.)
15H-15H30	Réunion d'harmonisation entre les experts
15H30-16H00	Restitution orale des premiers éléments d'appréciation

La séance d'entretien avec les autorités d'EMIA a débuté à 08h 45. Le Président d'EMIA a souhaité la bienvenue aux experts de l'ANAQ-Sup et présenté l'ensemble de ses collaborateurs présents. Le Président de séance a ensuite pris la parole pour se présenter, introduire les experts de l'ANAQ-Sup et rappeler les objectifs et la pertinence de cette mission d'évaluation.

Le planning de visite adopté, il a ainsi indiqué que l'objet de la mission peut se décliner en cinq (05) dimensions relatives à vérifier. A savoir :

- La formation ;
- L'objectif visé ;
- La qualité ;
- La maquette ;
- Les locaux et équipements.

Le Président d'EMIA a ensuite présenté succinctement l'école. Il a ainsi retracé l'historique de l'École et mis en avant son organisation. L'institution compte 34 personnels d'Enseignement et de Recherche (PER), dont 29 vacataires, 03 enseignants associés et 02 permanents ainsi que des membres du Personnel administratif, technique et de Service (PATS).

Reprenant la parole, le Président d'EMIA a présenté en détail le programme de Licence Gouvernance publique et Développement en mettant l'accent sur sa justification, ses objectifs pédagogiques et professionnels, son contenu ainsi que les débouchés qu'il offre.

Dans les échanges, une amélioration de la présentation de la maquette serait bénéfique pour la rendre plus claire et mieux adaptée aux attentes des organisations. Il est également recommandé de revoir la distribution des volumes horaires entre cours magistraux et travaux dirigés, de reprendre le codage qui doit obéir à certains principes ainsi que l'intitulé de certaines unités d'enseignement.

Le contenu du programme gagnerait à être mieux élaboré pour atteindre l'objectif de formation de personnels véritablement dédiés à l'administration publique et territoriale. Sous ce rapport, il est utile d'améliorer la collaboration avec les collectivités territoriales pour permettre aux élèves de mieux appréhender le milieu professionnel. Par ailleurs, la participation des professionnels, notamment des acteurs de la décentralisation et de l'administration publique, devrait être améliorée pour renforcer l'ancrage du programme aux réalités du terrain. Une collaboration étroite avec les collectivités territoriales et les entités dédiées serait bénéfique. Enfin, l'insertion professionnelle des étudiants pourrait être optimisée par l'ajout d'unités d'enseignement optionnelles portant sur la rédaction administrative et les techniques de recherche d'emploi. Ces initiatives contribueraient à mieux préparer les diplômés à intégrer le marché du travail ou à développer leurs propres projets professionnels.

Après les discussions avec les représentants de la Direction de l'établissement, la délégation des experts s'est entretenue avec les différentes composantes que sont les enseignants, les étudiants et les personnels administratifs, techniques et de service

4.2. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

L'équipe d'experts de l'ANAQ-Sup a été accueillie dans des conditions optimales pour la réalisation de la mission d'évaluation du programme de Licence en Gouvernance publique d'EMIA. La direction, soutenue par son équipe administrative et académique, s'est montrée pleinement disponible et proactive tout au long du processus, en mettant à disposition les informations et les éléments de preuve nécessaires.

Nous saluons l'engagement notable du corps professoral, du personnel administratif et technique, ainsi que des étudiants, dont la participation active a facilité le déroulement de la mission. Leur implication témoigne de leur attachement à l'amélioration continue de la qualité du programme.

Le rapport d'auto-évaluation, bien structuré, reflète la volonté des dirigeants d'EMIA de répondre aux standards de qualité définis par l'ANAQ-Sup. Ce document présente de manière claire et détaillée les différentes dimensions du programme, notamment sa structuration pédagogique, ses objectifs, et les résultats attendus. Conformément au référentiel d'évaluation de programme, il met également en avant les efforts réalisés pour aligner la formation sur les besoins du marché du travail.

L'approche méthodologique adoptée pour l'élaboration du rapport a été décrite de manière explicite, mettant en évidence les étapes clés, les activités menées et les parties prenantes impliquées. La plupart des éléments de preuve mentionnés dans le rapport étaient disponibles sur place et ont été vérifiés par les évaluateurs.

Cette démarche démontre les efforts soutenus d'EMIA pour offrir une formation de qualité en Licence en Gouvernance publique et Développement en accord avec les exigences de l'ANAQ-Sup, tout en répondant aux attentes du marché et aux standards nationaux et internationaux.

5. APPRÉCIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITÉ DE L'ANAQ-SUP

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé
Appréciation globale sur le standard Le programme de licence en gouvernance publique et développement a été ouvert depuis l'année 2016-2017 avec 2 étudiants. Elle a par la suite noté une discontinuité pendant deux ans à savoir durant les années académiques 2019-2020 et 2020-2021 où il n'y a pas eu de recrutement en première année, ce n'est qu'en 2021-2022 qu'il y a eu une reprise de la licence avec un recrutement de 28 étudiants en L1. Ainsi, cette cohorte est sortie en 2023-2024 avec 22 étudiants. En conséquence, le programme n'est pas régulièrement dispensé. Appréciation du standard : STANDARD NON ATTEINT
Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
Appréciation globale sur le standard Dans la présentation du programme nous avons noté que les objectifs de formation sont bien déclinés et sont alignés à la mission et au plan stratégique de EMIA. En effet, dans ses missions, l'école forme des managers dans les domaines technologiques, scientifique et du management des politiques publiques. Le programme dans sa déclinaison offre bien des modules qui permettent de dire qu'il y a un alignement entre les objectifs et la vision de l'école. Appréciation du standard : STANDARD ATTEINT
Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.
Appréciation globale sur le standard Le programme se caractérise par une collaboration avec le secteur professionnel en intégrant des enseignants vacataires issus du milieu socio-économique. Cependant l'institut gagnerait à documenter les rencontres effectuées avec les acteurs professionnels dans la construction du programme et dans sa révision. Aussi, il est difficile de cartographier l'insertion des diplômés et nous n'avons pas noté des conventions permettant aux étudiants de bénéficier de stages ou encore de permettre aux diplômés de s'insérer. Les partenariats notés sont souvent pour la prise

en charge des étudiants dans les frais de scolarité et moins pour des stages. Des efforts doivent être déployés par le Career center pour plus de stage et d'insertion.

Appréciation du standard : STANDARD NON ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Appréciation globale sur le standard

EMIA dispose d'un organigramme bien structuré différenciant les organes administratifs et les organes pédagogiques ce qui fait que les rôles et responsabilités sont bien définis.

Le conseil scientifique est dirigé par un enseignant de rang magistral qui s'assure que l'enseignement dispensé est en conformité avec les exigences de compétences souhaitées.

EMIA dispose également d'un comité pédagogique regroupant les différents responsables de filières et qui veille au respect des emplois du temps et qui supervise leur travail.

L'établissement dispose également d'une cellule interne d'assurance qualité opérationnelle qui veille à maintenir et améliorer les standards et cela de façon permanente.

Appréciation du standard : STANDARD ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale sur le standard

Le personnel enseignant et de recherche est constitué en grande partie d'enseignants vacataires qui contribuent significativement aux processus décisionnels notamment en participant aux jurys de délibérations, à l'encadrement des étudiants pour leur projet tutoré mais aussi aux réunions de révision des programmes.

Seulement nous avons notés des incohérences entre la maquette qui avait fait l'objet d'une révision et celle qui est mise en œuvre et présentée lors de cette évaluation de programme. Bien que des réunions soient organisées pour valider les programmes, les décisions prises par les organes délibérantes notamment le conseil scientifique devrait faire l'objet d'une application par les autorités pédagogiques.

Une bonne visibilité est à noter dans la mise en œuvre du programme notamment dans la confection des syllabus et leur suivi.

Appréciation du standard : STANDARD ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Appréciation globale sur le standard

EMIA dispose en son sein d'une cellule interne d'assurance qualité (CIAQ) et des rencontres de modifications des programmes existent et sont documentés. Une procédure de modification partant du comité pédagogique et validée par le conseil scientifique se tient au moins en début d'année. Par conséquent il existe bien des mesures d'assurance qualité pour faire évoluer les programmes.

Appréciation du standard : STANDARD ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale sur le standard

Le programme est en adéquation avec les normes recommandées par le LMD avec une maquette ayant des UE crédités. Il suit les directives du décret 2012-1114 du 12 octobre 2012 s'organisant autour d'UE et d'éléments constitutifs, favorisant la progression de l'apprentissage. Il existe des syllabus normalisés même si tous les enseignements ne sont pas dotés de ce syllabus.

Cependant les profils de sortie qui sont visés ne reflètent pas les EC proposés car il y a beaucoup de manquements notamment sur la fiscalité (directe, indirecte, locale). En effet, il n'existe quasiment aucun module sur la fiscalité de façon générale encore moins sur la fiscalité locale alors que c'est une formation en gouvernance publique et développement. De plus, il existe des modules parfois très techniques qui n'ont pas de véritable apport (géomatique) par rapport au profil de sortie recherché.

Certains modules notamment "micro-économie" et "macro-économie", pose un problème d'agencement dans la mesure où, les primo-entrants n'ont jamais fait d'économie à priori, leur parler de micro et macro sans module d'introduction à l'économie pourrait poser des difficultés d'avancement. Il en est de même du Semestre 3 où le module "Comptabilité publique" est enseigné alors qu'au préalable il n'y a pas de module de "comptabilité générale"

où les bases de comptabilité sont développées. Également au semestre 4, le module de “gestion financière” est développé sans celui de “comptabilité générale” qui représente la base en matière de comptabilité (publique ou privé). Nous notons également l’absence de module ayant trait aux ressources humaines, au système d’information sachant que ce sont des modules importants pour le profil de sortie recherché.

Aussi des manquements sont notés dans les nombres d’heures annoncées dans la maquette et ce qui est réellement effectué dans les cahiers de textes mis à notre disposition. Parfois certains enseignements ne sont même pas remplis ou le nombre d’heures effectuées représentent les 2/3 de ce qui est annoncé (pour un cours de 30h dans la maquette, l’enseignant n’en fait que 20). Il a été également noté une forte présence de l’anglais et du français mais aussi des UE créditées d’un nombre très élevé (9 crédits) surtout le dernier semestre où nous avons une UE qui fait 25 crédits ce qui ne reflète pas l’esprit du décret qui voudrait que les UE soient crédits de maximum 10 crédits.

Tous ces manquements ne militent pas à avoir le profil de sortie souhaité et donc l’établissement doit y apporter des mesures correctives.

Appréciation du standard : STANDARD NON ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d’études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l’acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l’intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l’étudiant au marché du travail. Les méthodes d’enseignement et d’évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale sur le standard

Les contenus du programme sont bien détaillés dans les syllabus existants et les cahiers de textes mis à notre disposition. Les conditions d’examen ainsi que les modalités des évaluations sont bien connues des étudiants et l’école utilise un logiciel de gestion des notes et des délibérations. Par le biais de leur Career center, l’école accompagne les étudiants dans la recherche de stage et leur insertion professionnelle.

Cependant EMIA devra revoir l’enchaînement de certains modules qui sont mal agencés en termes de déroulement. De plus, l’absence de modules importants comme ceux liés aux ressources humaines, à la fiscalité, à l’introduction au droit, introduction à l’économie, au management pose des interrogations sur la capacité des étudiants à pouvoir suivre les enseignements dispensés.

Appréciation du standard : STANDARD NON ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d’obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.
Appréciation globale sur le standard Les modalités d’obtention des crédits par semestre, les critères de passage en année supérieure et les conditions pour l’obtention du diplôme de licence sont explicitement détaillées dans le règlement des examens. Ces informations sont communiquées aux étudiants par le biais de divers canaux. Cependant, dans les PV de délibération il serait bien de faire apparaître les notes de devoir et d’examen de chaque EC pour plus de visibilité et pour comprendre les moyennes affichées. Appréciation du standard : STANDARD ATTEINT
Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n’hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.
Appréciation globale sur le standard Le programme dispose de statistiques pour les différentes années même si les deux ans de discontinuité ne permettent pas d’apprécier globalement le taux de réussite (après l’arrêt en 2019, seule une promotion est sortie en 2023-2024). Mais dans les classes intermédiaires, il est noté un taux de réussite satisfaisant. Appréciation du standard : STANDARD ATTEINT

Champ d’évaluation 4 : Personnel d’Enseignement et/ou de Recherche (PER).
Standard 4.01: L’enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.
Appréciation globale sur le standard : Les enseignants possèdent des compétences dans les thèmes qu’ils enseignent prouvés par les diplômes obtenus, leurs expériences et l’évaluation des enseignements. Lors de la sélection des enseignants, les compétences didactiques et l’expérience dans l’enseignement sont prises en compte par : - l’utilisation d’une grille comprenant des critères sur l’expérience et le niveau de formation ; - l’étude du CV ; - l’entretien. Par ailleurs, des mesures sont mises en place pour assurer la stabilité du corps enseignant :

- contrat de vacation ;

- implication des enseignants dans la vie pédagogique de l'EMIA

- présence de professeurs permanents (12%).

Enfin, les enseignements font l'objet d'une évaluation par les étudiants à l'aide de grilles d'évaluation dont l'exploitation est assurée par la Cellule interne d'assurance qualité (CIAQ).

Appréciation du standard : ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Appréciation globale sur le standard :

Les contrats de vacation et les manuels de procédures administratives et financières et de procédures pédagogiques précisent les activités et les tâches de chaque intervenant dans ses domaines de compétences sauf en matière de recherche, activité qui n'existe pas encore à EMIA. Les contrats des PER donnent des indications sur le temps à consacrer à l'enseignement mais pas à la recherche. Par ailleurs, le respect du volume horaire pour les cours magistraux (CM), les travaux pratiques (TP) et les travaux dirigés (TD) n'est pas systématique.

Appréciation du standard : NON ATTEINT

Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.

Appréciation globale sur le standard

Il n'est pas constaté à EMIA une organisation du programme qui rend effectif l'échange d'enseignants avec d'autres institutions nationales et étrangères. Par ailleurs, les enseignants permanents ne représentent que 10% de l'effectif total et 12% des enseignements, un taux relativement faible.

Appréciation du standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s
Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.
Appréciation globale sur le standard Les conditions d'admission au programme de formation et les procédures d'admission sont transparentes et déclarées à temps grâce à l'utilisation combinée des outils comme le manuel des études, les plaquettes, le site internet et les groupes WhatsApp. Appréciation du standard : ATTEINT
Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.
Appréciation globale sur le standard Les conditions d'admission et d'études offrent l'égalité des chances entre hommes et femmes comme en témoignent le manuel des études et la réglementation en vigueur sur les critères de sélection. Aucune condition discriminatoire de genre n'est constatée et les statistiques indiquent une évolution régulière des effectifs des étudiants des deux sexes avec une domination des femmes depuis 2022. Mais, le rythme reste lent malgré la tendance haussière des effectifs. Appréciation du standard : ATTEINT
Standard 5.03: La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis...
Appréciation globale sur le standard L'organisation des études ne permet pas, à l'heure actuelle, les échanges d'étudiants entre EMIA et d'autres institutions universitaires. L'adoption du système LMD et la signature de partenariats avec l'université IBNGHAZI Africa Education au Maroc, l'Ecole Centrale Polytechnique d'Ingénieurs (ECPI) et MNS University of Agriculture au Pakistan sont de nature à encourager la mobilité, mais elles restent insuffisantes pour en faire une réalité. Appréciation du standard : NON ATTEINT
Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s..
Appréciation globale sur le standard Le taux d'encadrement qui a évolué de 1,7 à 2,23 de 2022 à 2024 comme l'indiquent les statistiques y relatifs est jugé correct. Par ailleurs, le niveau des PER est appréciable au regard des grades et titres indiqués dans le tableau des PER. En outre, l'évaluation des enseignements et l'exploitation de leurs résultats sont constatées. Enfin, il existe des mécanismes d'information, de conseils et de soutien aux étudiants sur leurs études et les services dont ils

peuvent bénéficier au moyen du système d'accueil et d'orientation, des services aux étudiants et du personnel dédié (responsable de programme, responsable de filière et directeur académique).

Appréciation du standard : ATTEINT

Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Appréciation globale sur le standard

Le programme a mis en place un dispositif et des mesures destinés à faciliter l'insertion des diplômés dans le monde du travail, à travers un centre d'information disposant d'un annuaire d'employeurs potentiels, d'un Career Center pour préparer les étudiants à l'insertion. Il existe, également, une base de données des diplômés avec des statistiques sur l'insertion. Toutefois, l'utilisation de cette liste pour garder le contact avec les diplômés et les consulter, en cas de besoin, n'est pas prouvée.

Appréciation du standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Appréciation globale sur le standard

EMIA dispose de locaux, d'équipements et de moyens pédagogiques convenables figurant sur la liste des locaux et équipements et constatés à l'occasion de la visite des sites et des locaux.

Appréciation du standard : ATTEINT

6. POINTS FORTS DU PROGRAMME

- Un rapport d'auto-évaluation clair et exhaustif ;
- Des éléments de preuve disponibles et probants ;
- Une maquette contenant l'essentiel des enseignements et conforme au système LMD ;
- Une pratique d'évaluation des enseignements ;
- Possibilité de financement des études ;
- Une organisation administrative et managériale adaptée
- Un personnel administratif et technique avec un effectif fourni (23 agents) motivé et engagé

- Une réelle implication de l’Institut dans le service à la communauté
- L’existence d’un Career Center avec un partenariat diversifié
- Des équipements pédagogiques adaptés ;
- L’existence d’une infirmerie équipée avec un agent permanent
- Des salles de cours et amphithéâtres avec climatisation, tableaux et vidéoprojecteurs ;

7. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME

- Faible taux des étudiants inscrits au programme ;
- Incohérence dans la présentation de certaines UE de la maquette ;
- Impertinence des intitulés de certains éléments constitutifs ;
- Faiblesse de certains volumes horaires ;
- Omission de certaines matières importantes dans la maquette ;
- Présentation ne distinguant pas les cours magistraux des travaux dirigés ;
- Codage de la maquette peu pertinent ;
- Faible effectif du PER ;
- Centre de documentation très exigu ;
- Faiblesse des ressources bibliographiques ;
- Programme de perfectionnement limité du PATS ;
- Faible Collaboration avec le milieu socioprofessionnel ;
- Extincteurs pas à jour ;
- Espace d’évacuation encombré ;
- Retard accusé dans la délivrance des tenues.

8. APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME

La mission d’expertise externe de la Licence Gouvernance publique a retenu pour l’essentiel des aspects positifs sur l’ensemble du programme. Effectivement, la cohérence dans la formation, la qualité des enseignants et des enseignements, entre autres, en constituent des garanties. Cependant il est nécessaire d’apporter des améliorations sur la maquette. L’équipe recommande l’ouverture vers la professionnalisation et préconise un accompagnement plus soutenu des étudiants pour leur insertion dans le milieu du travail, gage de durabilité du programme.

9. RECOMMANDATIONS À L'ETABLISSEMENT

- Harmoniser la présentation des UE de la maquette (dans la maquette, pour une progression pédagogique, l'UE "outil de gestion » devrait être placée après certaines UE fondamentales ;
- Améliorer certains intitulés ;
- Introduire des matières dans la maquette tels que système d'information, digitalisation, fiscalité, entrepreneuriat ;
- Revoir la répartition entre Cours magistral et TD, s'il s'agit des matières juridiques, il est presque impossible d'avoir plus de deux matières par semestre où chaque semaine, l'étudiant doit recevoir une fiche avec un exercice à présenter sous forme d'exposé. Sur la maquette, presque tous les cours ont des TD. Certains cours fondamentaux comme le droit constitutionnel ou le droit administratif ont des volumes insuffisants (20H seulement) ;
- Il existe un réel problème de progressivité car on ne peut pas (pédagogiquement) enseigner dans une UE qui est la première du premier semestre alors que l'étudiant n'a encore aucune notion du droit les deux matières fondamentales du droit public à savoir droit constitutionnel et droit administratif (connu pour sa complexité). Et il est prévu des TD pour chacune des matières.
- Le cours de Droit administratif doit être déplacé au troisième semestre dans la maquette ;
- Recruter suffisamment de PER ;
- Stabiliser la situation statutaire d'une certaine partie du PATS ;
- Travailler davantage l'attractivité de la filière ;
- Augmenter certains volumes horaires ;
- Mieux organiser le service à la communauté ;
- Prévoir et faciliter dans le plan stratégique la mobilité du PER
- Distribuer les tenues aux étudiants dans un délai raisonnable ;
- Organiser davantage les Alumni et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ;
- Trouver une salle plus adaptée pour la documentation ;
- Renforcer la dotation en ressources bibliographiques ;
- Mettre en place un service d'entretien des équipements notamment des extincteurs et de la distribution de l'eau dans les étages supérieurs.

10. RECOMMANDATIONS À L'ANAQ-SUP

Dans sa communication au public, L'ANAQ_SUP doit préciser à la communauté que l'accréditation d'un programme de formation est soumise à plusieurs conditions dont celle exigeant la sortie d'une promotion. En conséquence, il est tout à fait possible de s'inscrire dans une nouvelle formation non encore accréditée et obtenir un diplôme qui sera valide après un avis favorable de l'ANAQ_SUP.

Le public étudiant a tendance à se détourner de tout programme même nouveau non accrédité par l'ANAQ-SUP, ce qui peut désavantager les établissements d'enseignement privé et limiter de nouvelles initiatives de formation.

11. PROPOSITION DE DECISION :

En raison notamment des points faibles mentionnés, des insuffisances importantes constatées dans la maquette, du défaut de prise en compte de la progressivité dans le cursus, l'équipe d'évaluateurs émet un avis défavorable à l'accréditation de la Licence présentée par l'Établissement EMIA.

Non Accréditation